



Parlement jurassien  
Groupe UDC

Question écrite N° 3134

**Vote électronique : combien a coûté ce projet jusqu'à la décision finale du Parlement jurassien ?**

Lors de la séance du Parlement du 19 décembre 2018, l'introduction du vote électronique a été refusée en deuxième lecture. La Chancellerie d'Etat et le Service de l'Informatique étaient déjà depuis quelque temps sur ce projet. Des ressources humaines et financières ont été engagées avant la décision du législatif.

**Le Gouvernement est prié de répondre aux questions suivantes :**

- 1. Depuis quand la Chancellerie d'Etat et le SID travaillaient sur ce dossier ?**
- 2. Combien a coûté ce projet au total ?**
- 3. Combien de personnes et combien d'heures ont été consacrées à ce projet ?**
- 4. Est-ce que la Poste a été payée pour des prestations et si oui, quel montant a été versé ?**

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Delémont, le 30 janvier 2019

Pour le groupe UDC  
Didier Spies